



PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Cette déclaration de confidentialité décrit le traitement et la protection de vos données personnelles

Traitement des données: Transfert direct des factures médicales des prestataires de santé et institutions de soins belges au RCAM – MyCareNet

Responsable du traitement des données: PMO

Record reference: DPR-EC-01090 et DPR-EC-01126

Table des matières

- 1. Introduction**
- 2. Pourquoi et comment nous traitons vos données?**
- 3. Quelles bases légales s'appliquent à ce traitement?**
- 4. Quelles données sont collectées et traitées?**
- 5. Combien de temps vos données sont gardées?**
- 6. Comment vos données personnelles sont – elles protégées?**
- 7. Qui a accès à vos données personnelles et à qui sont-elles transmises?**
- 8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer?**
- 9. Informations relatives aux personnes de contact**
- 10. Où trouver plus d'information?**

1. Introduction

La Commission européenne (ci-après "La Commission" s'engage à protéger vos données personnelles et à respecter votre vie privée. La Commission collecte et traite les données personnelles conformément au *Règlement (EU) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 Octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) no 45/2001 et la décision no 1247/2002/CE*

Cette déclaration de confidentialité explique les raisons pour les traitements de vos données, la manière dont les données sont collectées, traitées et protégées, de quelle manière l'information est utilisée et quels sont vos droits en ce qui concerne vos données personnelles. Elle prévoit également des données de contact des contrôleurs responsables du traitement de vos données et auprès duquel vous pouvez exercer vos droits, du délégué de la protection des données et du Contrôleur Européen des protections des données.

Les informations relatives au traitement concernant « *Liquidation et remboursement des frais médicaux - Art. 72 du Statut* (Régime commun d'assurance maladie des fonctionnaires européens), et DPR-EC-01126 « *Transmission des données des affiliés du RCAM et des assurés de leur chef à des autorités externes aux institutions, organismes et agences de l'UE établies dans l'UE* », sous la responsabilité du PMO, sont présentées ci-dessous. Plus précisément, la déclaration de confidentialité concerne la collecte des numéros d'enregistrement nationaux belges et leur transmission ultérieure (ainsi que le nom, les prénoms, la date de naissance et la confirmation du statut actif d'assuré auprès du Régime commun d'assurance maladie - RCAM) via MyCareNet.

2. Pourquoi et comment nous traitons vos données?

But du traitement:

Dans le cadre de ce projet, le PMO recueille et utilise vos données à caractère personnel pour assurer la transmission directe des factures des prestataires et institutions belges de soins de santé au RCAM.

Pour garantir l'accès aux services de soins de santé à ses affiliés, le RCAM s'appuie sur les prestataires nationaux de soins de santé. Un certain alignement avec le mode opératoire des prestataires de soins de santé nationaux facilite cet accès. Pour les prestataires de soins belges, la règle est qu'en principe les factures et les certificats de soins doivent être émis au format numérique et transmis par voie digitale. Ce principe est mis en œuvre au moyen de la plateforme informatique MyCareNet. En particulier, MyCareNet fonctionne sur la base des numéros de registre national en tant qu'identifiants uniques des patients.

Pour cette raison et sur la base de votre consentement, le PMO recueille votre numéro d'enregistrement national belge (qui est l'identifiant unique des résidents et/ou citoyens belges) et, sur la base de ce numéro, met à la disposition des prestataires de soins belges des informations sur votre statut de couverture auprès du RCAM. Ces données — numéro d'enregistrement belge, prénoms, nom, date de naissance et statut actif d'assuré — seront mises à la disposition des prestataires et institutions belges de soins de santé via la plateforme MyCareNet utilisée par tous les assureurs belges («mutualités»), avec lesquels le PMO a conclu un accord.

Lorsque les prestataires de soins de santé belges recevront confirmation de votre statut d'assuré auprès du RCAM, ils pourront transmettre les factures médicales par voie électronique directement au PMO. Lors du traitement de vos données, les prestataires et institutions belges

de soins de santé sont soumis au Règlement (UE) 2016/679, règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les factures reçues par le PMO via MyCareNet seront converties par le PMO en demandes de remboursement. Le traitement des factures et attestations relatives aux coûts des soins de santé par le RCAM est couvert par le registre DPR-EC-01090 et la déclaration de confidentialité «Liquidation et remboursement des frais médicaux — Art. 72 du statut».

Vos données à caractère personnel ne seront pas utilisées en vue d'une prise de décision automatisée, ni d'un profilage.

3. Bases légales aux fins du traitement de vos données

Aux fins de l'article 5, paragraphe 1 du règlement, nous traitons vos données parce que :

d) la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

4. Quelles données sont collectées et traitées?

Pour effectuer ce traitement, le responsable du traitement des données, PMO recueille les catégories suivantes de données à caractère personnel:

Nom et prénoms, date de naissance et numéro d'enregistrement national belge (NISS/BIS), ainsi que votre statut actuel de couverture d'assurance auprès du RCAM.

5. Combien de temps vos données sont gardées?

Le PMO ne conservera les données à caractère personnel susmentionnées que pendant le temps nécessaire pour atteindre la finalité de la collecte ou du traitement ultérieur conformément aux durées indiquées dans la liste spécifique de conservation ⁽¹⁾.

Si vous retirez votre consentement pour le projet, votre NISS/BISS ne sera pas conservé.

6. Comment vos données personnelles sont – elles protégées?

Toutes les données à caractère personnel sous format numérique (courriels, documents, base de données, données téléchargées, etc.) sont stockées soit sur les serveurs de la Commission Européenne. Tous les traitements de données sont réalisés en conformité avec la [Décision de la Commission \(UE, Euratom\) 2017/46](#) du 10 janvier 2017 sur la sécurité des systèmes d'information et de communication au sein de la Commission européenne.

Les sous-traitants de la Commission sont liés par une clause contractuelle spécifique pour toute opération de traitement de vos données effectuée pour le compte de la Commission, ainsi que par les obligations de confidentialité découlant de la transposition du Règlement général sur la protection des données dans les États membres de l'Union européenne (Règlement (UE) 2016/679, dit 'RGPD').

Afin de protéger vos données à caractère personnel, la Commission a mis en place diverses mesures techniques et organisationnelles. Les mesures techniques contiennent les mesures

⁽¹⁾ en cas de maladie – 7 ans; en cas d'accident – 5 ans après la mort de l'affilié; and (en cas de maladie professionnelle – 30 ans après la mort de l'affilié.

appropriées pour faire face à la sécurité en ligne, au risque de perte de données, au modification des données ou accès non autorisé, compte tenu du risque présenté par le traitement et de la nature des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement. Les mesures organisationnelles comprennent la limitation de l'accès aux données à caractère personnel aux personnes autorisées ayant un intérêt légitime à les connaître aux fins de cette opération de traitement.

7. Qui a accès à vos données personnelles et à qui sont-elles transmises ?

L'accès à vos données à caractère personnel est octroyé au personnel de la Commission chargé des opérations de traitement et autorisé à ce personnel en vertu du principe "need to know" ou « nécessité de savoir ». Ce même personnel respecte les conventions réglementaires et, le cas échéant, des règles de confidentialité supplémentaires.

Votre statut actif d'assuré lié à votre numéro d'enregistrement national belge, à votre prénom, à votre nom et à votre date de naissance est mis à la disposition des prestataires de soins de santé belges via MyCareNet afin qu'ils puissent le vérifier et émettre des factures électroniques conformément à la législation belge.

8. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

En tant que "personne concernée" vous disposez de droits spécifiques en vertu du Chapitre III (Articles 14 à 25) du Règlement (UE) 2018/1725, tels que le droit d'accès à vos données personnelles et le droit de rectification dans les situations où vos données sont inexactes ou incomplètes. Lorsque ce droit est applicable, vous pouvez effacer vos données à caractère personnel, restreindre le traitement de vos données à caractère personnel, refuser le traitement de vos données et le d'exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles réalisé conformément à l'article 5(1)(d) en vous fondant sur votre situation spécifique.

Vous avez consenti à fournir vos données à caractère personnel au Responsable de Traitement, à savoir PMO pour le traitement concerné. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en le notifiant à ce même Responsable de traitement. Cependant, le retrait du consentement n'affectera pas la légalité du traitement de données réalisé antérieurement au retrait de votre consentement.

Vous pouvez, également, exercer vos droits en contactant le Responsable de traitement, ou en cas de conflits, le Délégué à la Protection des Données (Data Protection Officer). Si nécessaire, vous avez également la possibilité d'adresser votre réclamation au Contrôleur Européen de la Protection des Données. Les coordonnées sont indiquées au point 9 ci-dessous.

Lorsque vous voulez exercer vos droits dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations de traitement spécifiques, veuillez fournir leur description (à savoir, la ou les référence(s) du Record indiqué dans la rubrique 10).

9. Coordonnées

- **Le Responsable de Traitement**

Dans les cas où, vous souhaiteriez exercer vos droits en vertu du Règlement (UE) 2018/1725, ou si vous avez des commentaires, questions ou préoccupations, ou que vous souhaiteriez introduire une plainte concernant la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le responsable de traitement, PMO (PMO-RCAM-MAIL@ec.europa.eu)

- **Le Délégué à la Protection des Données (DPD/DPO) de la Commission**

Vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu) lorsque vous avez des interrogations liées au traitement de vos données personnelles au titre du Règlement (UE) 2018/1725.

- **Le Contrôleur Européen de la Protection des données (CEPD/EDPS)**

Vous pouvez avoir recours (à savoir, introduire une plainte) au [Contrôleur Européen de la Protection des Données \(edps@edps.europa.eu\)](mailto:Contrôleur Européen de la Protection des Données (edps@edps.europa.eu)) si vous pensez qu'une atteinte, résultant du traitement de vos données à caractère personnel par le responsable de traitement, a été porté à vos droits conférés par le Règlement(UE) 2018/1725.

10. Où trouver plus d'information?

Le Délégué à la Protection de la Commission (DPD/DPO) publie le registre de toutes les opérations de traitement effectuées par la Commission sur vos données à caractère personnel qui ont été consignées par écrit et qui lui ont été notifiées ([DPO Public register](#))

Vous pouvez accéder au registre via les références suivantes : DPR-EC-01090 and DPC-EC-01126.